



JUIN 2025

VOLUME 15, NUMÉRO 4

Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ
DE ST-CÔME-LINIÈRE

Pour urgence de fin
de semaine
(ex: Égout bouchés,
ponceaux arrachés,
grosse fuite d'eau)
418 225-6305



Bonnes vacances à tous et bienvenue aux nouveaux arrivants.

**FESTIVAL
ÇA DANSE EN COUNTRY**
Du 24 au 27 Juillet 2025
Aréna de St-Côme-Linière

NOS INVITÉS POUR LES 4 JOURS
17 Profs et Djs
et
Retrouvailles
RESTO-BAR LE BRÛLÉ 3.0

JEUDI EN COULEUR
DÈS 16h

VENDREDI NOIR ET BLANC
DÈS 13h

SAMEDI COUNTRY ÉTOILÉ
DÈS 13h

DIMANCHE GÉNÉRATIONS MIXTES
DÈS 8h30

Brunch / Messe / Danse
DÈS 8h30 DÈS 9H45 DÈS 12h

Grand plancher de danse en bois
3 soupers sur place + brunch

Pour plus d'infos:
lien en commentaires

Procès-verbal : 9 juin 2025	2-7
Dates réunion conseil municipal; Horaire bureau municipal; Taxes municipales 2025 et rôle d'évaluation	7
La table de concertation des aînés	8
Offre d'emploi	9
Vidanges installations septiques	10
Viactive; Pickleball intérieur; Terrain de tennis/pickleball	11
Appel de propositions Desjardins; Passeport animal	12
Collecte des ordures; Recyclage; Centre de prière de la Miséricorde	13
Société historique	14
Calendrier des loisirs	15
Location salle Optimiste; Cours de natation; Horaire et tarifs piscine	16
Café jasette; Tournoi pétanque; Plan publicitaire	15

Jeudis musicaux	18
Fermières; Chevaliers de Colomb; FADOQ; Bingo mensuel; Club de course; Comptoir d'aubaines	19
Bibliothèque municipale	20-21
Développement économique; Centre de recherche d'emploi; Voyages de terre	22
Lampadaires de rue défectueux; Dépôt d'huiles; Personnel électoral; Comité consultatif d'urbanisme	23
Coup de chaleur; Nettoyage des terrains	24
Service d'aide à la recherche de logement	25
Taxi collectif; Logement HLM; Popote roulante; CEPS Bce-Etch.; Le Sillon	26
Aide alimentaire; Répit 2-5 ans; Havre l'Éclaircie	27
Prêt matériel médical; Encombrants ménagers; Jardin communautaire	28

Rappel: Le 3e versement des taxes municipales vient à échéance le 28 juillet 2025.
Nous vous remercions de votre collaboration.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 9 juin 2025.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2025 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

COMPTES À ACCEPTER

25-06-137 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2025 soient acceptés selon les chèques M2500243, C2500244 à C2500284 et L2500141 à L2500191 pour un déboursé total de 693 990.36 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 426-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 233-2011 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

25-06-138 Le conseiller, M. Yvan Bélanger, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 426-2025 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. Dépôt du projet et dispense de lecture.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 426-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 233-2011 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

25-06-139 ATTENDU le règlement no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux en vigueur depuis le 9 janvier 2012;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à l'article 11 de ce règlement;

ATTENDU que la directrice générale et greffière-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet d'apporter certaines modifications à l'article 11 de ce règlement afin d'apporter une précision concernant le partage des coûts proposé dans l'entente selon les travaux et le secteur où ils sont réalisés;

ATTENDU que l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juin 2025;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet se tiendra du 10 juin 2025 au 11 juillet 2025 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 14 juillet 2025;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le projet de Règlement no 426-2025 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du projet de Règlement no 426-2025 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Yvan Bélanger

APPUYÉ par M. Steven Lebel
ET RÉSOLU unanimement

QUE le projet de Règlement no 426-2025 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux soit et est adopté par ce conseil.

PROJET DE RÈGLEMENT NO 426-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 233-2011 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

ARTICLE 1 MODIFICATION DE L'ARTICLE 11 PARTAGE DES COÛTS

L'article 11 est modifié afin de se lire comme suit :

Article 11. Partage des coûts

Le partage des coûts est fait selon l'option 1 ou l'option 2 énoncées ci-dessous après entente entre les parties :

Option 1 – SECTEUR RURAL

Lorsque les travaux d'infrastructures n'incluent pas de bordures de rue et que le pluvial est sous forme de fossés, ce qui est autorisé en secteur rural seulement, le promoteur doit assumer 60 % du coût de la réalisation des travaux municipaux visés à l'entente en plus des frais contingents, des frais d'ingénierie, des plans et devis et des études préparatoires, sous réserve de l'exception concernant le surdimensionnement énoncée ci-dessous.

Option 2– SECTEUR URBAIN

Lorsque les travaux d'infrastructures incluent un réseau d'égout pluvial souterrain ainsi que des bordures de rue, le tout obligatoire en secteur urbain, le promoteur doit assumer 50 % du coût de la réalisation des travaux municipaux visés à l'entente en plus des frais contingents, des frais d'ingénierie, des plans et devis et des études préparatoires, sous réserve de l'exception concernant le surdimensionnement énoncée ci-dessous :

Exception surdimensionnement

Advenant le cas où la municipalité exige un surdimensionnement, tel que défini au présent règlement, ou que la construction d'une station de pompage, d'un bassin de rétention ou d'une station de surpression et leurs ouvrages d'interception et de collecte ou tout autre équipement de même nature seraient nécessaires et que ces travaux et équipements bénéficient à la fois au promoteur et à d'autres personnes que le promoteur (bénéficiaire des travaux),

un partage du coût de réalisation des travaux entre le promoteur et les bénéficiaires des travaux est fait au prorata du bénéfice retiré de ces travaux ou équipements.

ARTICLE 2 ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 425-2025 CONCERNANT UN EMPRUNT DE 490 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION-CITERNE

25-06-140 Attendu que l'avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 12 mai 2025;

Attendu que le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion-citerne;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement no 425-2025 concernant un emprunt de 490 000 \$ pour l'achat d'un camion-citerne.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1411, 18E RUE – LOT 6 428 212 – MATRICULE 0302-86-2596

Nature et effets

25-06-141 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation d'un cabanon en cours avant avec une marge de recul avant (secondaire) de 2 mètres au lieu de 7.6 mètres tel que l'exige le règlement de zonage no 148-06, à l'article 6.3, pour une construction en cours avant. Le terrain étant situé à l'intersection de la 18e Rue et de la 20e Avenue, le cabanon sera conforme aux normes par rapport à la 18e Rue qui est la façade principale du bâtiment.

Identification du site concerné

Lot 6 428 212 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1411, 18e Rue, afin d'autoriser l'implantation d'un cabanon en cours avant avec une marge de recul avant (secondaire) de 2 mètres au lieu de 7.6 mètres.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1422, 18E RUE – LOT 3 942 798 – MATRICULE 0302-66-6721

Nature et effets

25-06-142 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation d'un garage résidentiel en cours avant avec une marge de recul avant (secondaire) de 4.01 mètres au lieu de 7.6 mètres tel que l'exige le règlement de zonage no 148-06, à l'article 6.3, pour une construction en cours avant. Le terrain étant situé à l'intersection de la 18e Rue et de la 16e Avenue, le cabanon sera conforme aux normes par rapport à la 18e Rue qui est la façade principale du bâtiment.

Identification du site concerné

Lot 3 942 798 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1422, 18e Rue afin d'autoriser l'implantation d'un garage résidentiel en cours avant avec une marge de recul avant (secondaire) de 4.01 mètres au lieu de 7.6 mètres.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1492, 20E RUE – LOT 3 747 162 – MATRICULE 0302-41-3913

Nature et effets

25-06-143 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser une marge de recul latéral à 0.9 mètre pour un abris d'auto (carpot) en cours latérale au lieu de 2 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06, à l'article 4.3.

Identification du site concerné

Lot 3 747 162 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1492, 20e Rue afin d'autoriser une marge de recul latéral à 0.9 mètre pour un abris d'auto (carpot) en cours latérale au lieu de 2 mètres.

DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1362-1364, RUE PRINCIPALE – LOTS 3 748 066, 5 733 536 ET 5 733 537 – MATRICULE 0202-90-9808

Nature et effets

25-06-144 La demande de dérogation mineure consiste à légaliser, pour un bâtiment principal en zone CB-51, une marge de recul avant de 2.97 mètres au lieu de 6 mètres et latérale de 0.87 mètre au lieu de 2 mètres tel que prévu au règlement de zonage no 148-06, à l'article 6.5. Ce bâtiment ayant été construit avant l'application du règlement de zonage, il bénéficie d'un droit acquis.

Identification du site concerné

Lots 3 748 066, 5 733 536 et 5 733 537 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1362-1364, rue Principale afin à légaliser, pour un bâtiment principal en zone CB-51, une marge de recul avant de 2.97 mètres au lieu de 6 mètres et latérale de 0.87 mètre au lieu de 2 mètres.

EMBAUCHE ÉTUDIANTS – CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2025

25-06-145 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on embauche les étudiants ci-dessous pour travailler au camp de jour pour la saison 2025 aux conditions établies par la directrice des loisirs.

Camp de jour (responsable des présences)

Mme Mathilde Talbot

Camp de jour (monitrice)

Mme Amy Roy

Camp de jour (Responsable camp de jour)

M. Jayson Samson

VENTE DE TERRAIN – HUSKY PORTES & FENÊTRES INC. – LOT 4 063 920

25-06-146 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on vende à Husky Portes & Fenêtres Inc., le lot 4 063 920, situé sur la rue du Parc industriel et ayant une superficie de 959.2 m² (10 324.74 pi²), pour un montant de 2 581.19 \$.

DESIGNATION DES SIGNATAIRES – VENTE DE TERRAIN – HUSKY PORTES & FENÊTRES INC. – LOT 4 063 920

25-06-147 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les

personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à la vente du lot 4 063 920, à Husky Portes & Fenêtres Inc. pour un montant de 2 581.19 \$.

RENOUVELLEMENT ENTENTES UTILISATION DES TERRAINS – CAISSE DES JARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

25-06-148 ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler et de mettre à jour les ententes avec la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce concernant l'utilisation qui est faite par la municipalité de St-Côme-Linière d'une partie des lots 5 595 314 et 3 746 714 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs à ces ententes avec la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

RENOUVELLEMENT LOCATION CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA

25-06-149 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer au nom de la municipalité de St-Côme-Linière, l'entente pour le renouvellement de la location du casse-croûte de l'aréna avec M. Carl Paquet et Mme Annie Rodrigue, pour le Casse-Croûte Linière.

OFFRE DE SERVICES – WSP – ETUDES BASSIN RETENTION 16E ET 17E RUES

25-06-150 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on

accepte l'offre de services de WSP, datée du 30 mai 2025, au coût honoraire estimé de 10 000 \$ plus taxes, afin d'évaluer le volume requis d'un bassin de rétention pouvant recevoir le réseau pluvial de la 16e et 17e Rue et évaluer ainsi la possibilité d'utiliser le terrain du réservoir Dumas pour y aménager ce bassin.

OFFRE DE SERVICES – WSP – AMÉLIORATION DU DRAINAGE 6E ET 7E RUES

25-06-151 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de WSP, datée du 2 juin 2025, au coût estimé de 6 050 \$ plus taxes, afin d'accompagner la municipalité dans la réalisation de travaux correctifs pour améliorer le drainage des 6e et 7e Rues.

DEMANDE DE PRIX – LEDSION CANADA – LUMINAIRES DEK HOCKEY

25-06-152 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de Ledision Canada, datée du 3 juin 2025, au coût de 4 256.83 \$ taxes incluses, pour la fourniture de luminaires et d'un boîtier de contrôle à être installés au terrain de DEK hockey.

OFFRE DE SERVICES – SRD ÉLECTRIQUE INC. – INSTALLATION LUMINAIRES DEK HOCKEY

25-06-153 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de SRD Électrique Inc., datée du 17 mai 2025, au coût de 2 989.35 \$ taxes incluses, pour l'installation des luminaires et du boîtier de contrôle au terrain de DEK hockey.

DEMANDE DE PRIX – LES CLÔTURES JPN INC. – CLÔTURE PISCINE

25-06-154 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Simon Breton et résolu

unanimement que l'on accepte l'offre des Clôtures JPN Inc, datée du 29 mai 2025, au coût de 2 017.81 \$ taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de lattes d'intimité sur le côté sud de la clôture de la piscine municipale.

**DEMANDE DE PRIX –
CHEMTRADE – SULFATE
FERRIQUE**

25-06-155 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise l'achat chez Chemtrade, d'environ 20 000 kg de sulfate ferrique, au coût de 50.70 \$/100 kg, selon l'offre faite en date du 22 mai 2025.

**RECHARGEMENT DE
GRAVIER RANG 7 –
REDEVANCES CARRIÈRES**

25-06-156 ATTENDU que l'on prévoit mettre environ 350 tonnes de gravier dans le rang 7, ce qui représente un montant approximatif de 5 475 \$ taxes incluses;

ATTENDU le montant cumulé de 79 682.32 \$ dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00;

ATTENDU que cette réserve doit être utilisée pour l'entretien des chemins donnant accès aux carrières et sablières et que le rang 7 fait partie de ceux-ci;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on mette approximativement 350 tonnes de gravier dans le rang 7 afin d'en faire l'entretien annuel et que le montant de cette dépense (5 475 \$ taxes incluses) soit pris dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00.

**APPUI CPTAQ – LOT 5 174
112 – 1347-1351, ROUTE
FORTIN**

25-06-157 ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 1347-1351, route Fortin, lot 5 174 112, afin d'obtenir l'autorisation de construire une résidence sur sa propriété où il exerce

l'agriculture comme principale occupation.

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ, concernant le lot 5 174 112 cadastre du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de construire une résidence sur sa propriété où il exerce l'agriculture comme principale occupation.

**APPUI CPTAQ – LOT 6 594
968 – 100, RANG ST-JOSEPH**

25-06-158 ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 100, rang St-Joseph, afin de demander l'aliénation du lot 6 594 968 dans le cadre de la vente dudit lot à la société de gestion du propriétaire actuel de ce lot.

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'aliénation à la CPTAQ, concernant le lot 6 594 968 cadastre du Québec, dans le cadre de la vente dudit lot à la société de gestion du propriétaire actuel de ce lot.

**APPUI CPTAQ – LOT 4 891
077 – 1645, 10E RUE OUEST**

25-06-159 ATTENDU QUE M. Simon Giguère réside au 1645 10e rue Ouest, Saint-Côme-Linière depuis août 1985;

ATTENDU QUE M. Giguère apparaît comme propriétaire du lot 4A ptie, rang Chemin Kennebec, cadastre du Canton de Jersey, division d'enregistrement de la Beauce, d'une superficie de 2 461,2 m², pour l'avoir acquis de Lucien Gagnon et Eliette Côté, reçu devant Me Alain Veilleux, notaire, et publié le 2 juillet 1985, sous le numéro 363 184;

ATTENDU QUE Me Alain Veilleux, notaire, indique à l'article 8.) Zonage agricole dudit contrat de vente : « En relation avec la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec, les vendeurs déclarent que l'immeuble ci-dessus vendu ne fait pas partie de la zone agricole permanente établie en vertu du décret du 3 octobre 1981. »;

ATTENDU QUE Claude Gagné, b.sc.a., a.g. arpenteur-géomètre, a déposé officiellement la subdivision lot 4A-3, rang Chemin Kennebec, cadastre du Canton de Jersey, division d'enregistrement de la Beauce, au Service du cadastre, le 15 novembre 1985;

ATTENDU QUE Simon Chabot, fonctionnaire désigné de la MRC de Beauce-Sartigan, a émis le 21 juin 1985, les permis de lotissement et de construction avec mention sur le permis de lotissement que la résidence sera construite sur « réseau d'égout privé et en zone blanche »;

ATTENDU QUE le lot 4 891 077 du cadastre du Québec remplace le lot 4A-3 du rang du Chemin Kennebec Section B du cadastre du Canton de Jersey et est entré en vigueur le 13 novembre 2013, suite à la rénovation cadastrale réalisée en vertu de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (RLRQ, c. R-3.1);

ATTENDU QUE la paroisse de Saint-Côme-de-Kennebec et du village de Linière (devenue la municipalité de Saint-Côme-Linière le 13 avril 1994) font parties du 3e décret de région agricole désignée, entrée en vigueur le 13 juin 1980;

ATTENDU QUE M. Giguère a appris d'un voisin, l'automne dernier, que sa propriété serait « probablement » en zone agricole;

ATTENDU QUE M. Giguère a mandaté M. Erick Olivier, géographe, de faire le point sur cette situation et de la régulariser, si besoin, avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE M. Jean Venables, arpenteur-géomètre, a réalisé un certificat de localisation du lot 4 891 077, cadastre du Québec, le 26 mars 2025, lequel vient préciser les limites de la zone agricole de celle de la zone non agricole (zone blanche);

ATTENDU QUE près de 65 % (1 584,6 m²) du lot 4 891 077 est en zone agricole dont presque la totalité de la résidence et 35 % (875,9 m²) est en zone non agricole (zone blanche) dont une portion de la résidence et la remise;

ATTENDU QUE M. Simon Giguère désire régulariser cette situation, provenant d'erreurs successives du notaire, de l'arpenteur-géomètre et du fonctionnaire désigné de la MRC de Beauce-Sartigan et obtenir l'autorisation d'avoir un usage non agricole (résidentiel) sur la partie du lot 4 891 077, cadastre du Québec, qui est en zone agricole soit environ 1 584,6 m² incluant la presque totalité de la résidence existante;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande est localisé dans un milieu agricole déstructuré, enclavé entre le périmètre d'urbanisation, à l'est et au nord, une petite exploitation forestière (2 ha en épinette) et la station d'épuration des eaux usées du village à l'est, un terrain vacant et une résidence, au sud et une plantation d'épinette, à l'ouest;

ATTENDU QUE le sol du site visé par la demande affiche un potentiel de classe 3;

ATTENDU QU'il est impossible de remettre en agriculture ce site;

ATTENDU QUE l'usage existant n'occasionne pas de contraintes aux activités agricoles environnantes;

ATTENDU QUE relativement aux odeurs, il ne résultera aucune contrainte supplémentaire quant aux activités d'épandage, étant donné la localisation de la résidence existante, contigüe au périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE l'effet sur la préservation pour l'agriculture de la ressource eau sur le territoire de la municipalité locale et dans la région n'est pas compromise, la résidence étant branchée sur le réseau d'aqueduc et d'égout du village;

ATTENDU QUE la présente demande ne vient donc pas compromettre l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes;

ATTENDU QUE Saint-Côme-Linière ne se trouve pas dans un des endroits suivants : une agglomération de recensement, dans une région métropolitaine, dans une communauté métropolitaine;

ATTENDU QUE le projet est conforme à la réglementation municipale.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Yvan Bélanger
Secondé par Mme Bianca Perreault
Et résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Côme-Linière appuie la demande de M. Simon Giguère, résidant au 1645 10^e Rue Ouest, de régulariser sa situation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), et d'autoriser un usage résidentiel sur la portion du lot 4 891 077, cadastre du Québec soit une superficie d'environ 1 584,6 m², laquelle inclut la résidence construite en 1985.

CONTRIBUTION FINANCIERE 2025 – MOISSON BEAUCE

25-06-160 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accorde une contribution financière de 500 \$ à Moisson Beauce pour l'année 2025 dans le cadre de leur campagne annuelle «Ensemble, pour nourrir les gens d'ici».

AUTORISATION MUSIQUE FÊTE DE LA ST-JEAN

25-06-161 ATTENDU le règlement no 587-2015 sur la paix et l'ordre, à article 52, où il est mentionné qu'il est interdit de faire fonctionner un appareil radio ou tout appareil reproducteur ou amplificateur de son à l'extérieur entre 23h et 7h sans l'autorisation de la municipalité;

ATTENDU la fête de la St-Jean qui doit avoir lieu lundi, le 23 juin 2025, au parc des Berges-du-Loup;

ATTENDU la demande faite par les organisateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que la municipalité autorise de prolonger la musique jusqu'à minuit à l'occasion de cet événement.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES – MME BIANCA PERREAULT, CONSEILLERE NO 2

25-06-162 ATTENDU que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci, une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité ;
Il est proposé par M. Yvan

Bélanger, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement :

QUE ce conseil municipal prend acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Bianca Perreault, conseillère no 2.

DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE ET FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

25-06-163 ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant;

ATTENDU que ce rapport est déposé au conseil et sera publié sur le site internet de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil confirme le dépôt du rapport du maire et des faits saillants du rapport financier.



Prochaines assemblées régulière du conseil municipal 2025

Lundi le 14 juillet, 19h

Lundi le 11 août, 19h

Prenez note que les
assemblées ont lieu
à la salle Optimiste
au 2^e étage de l'aréna.

BUREAU MUNICIPAL HEURES D'OUVERTURE DU LUNDI AU JEUDI:

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

VENDREDI:

8 H - 12 H 00

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton,
conseiller poste 1

Bianca Perreault,
conseillère poste 2

Yvan Bélanger,
conseiller poste 3

Steven Lebel,
conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet,
conseiller poste 5

Alain Dumas,
conseiller poste 6

Diffusion des séances de conseil sur Internet Sur Beauce.TV

Habituellement
disponible 24 heures
après la réunion. Un lien
direct est sur le site
Internet de la
municipalité,
www.stcomelinere.com
Onglet «municipalité».
Vous sélectionnez
ensuite «conseil
municipal».



INFORMATIONS SUR LES TAXES MUNICIPALES 2025

1er versement le 9 mars 2025

2e versement le 14 mai 2025

3e versement le 28 juillet 2025

4e versement le 11 octobre 2025

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

 **LA
TABLE DE
CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE BEAUCE** **VOUS PRÉSENTE**



ACEF - Appalaches Beauce Etchemins

L'ACEF – Appalaches Beauce Etchemins est un organisme à but non lucratif qui accompagne les citoyens à travers trois mandats distincts, soit :

- 1. La consultation budgétaire**
 - a. Solutions à l'endettement ;
 - b. Quête d'autonomie financière, d'équilibre budgétaire ;
 - c. Entente avec Hydro-Québec ;
 - d. Fonds d'entraide ;
 - e. Programme d'épargne incitative.
- 2. La défense collective et individuelle des droits**
 - a. Locataires ;
 - b. Assistés sociaux ;
 - c. Consommateurs.
- 3. La présentation d'ateliers d'éducation populaire auprès des adultes**
 - a. Défense des droits ;
 - b. Budget.

Nos services sont offerts de manière confidentielle et en toute neutralité. Retrouvez facilement l'un de nos points de service dans votre MRC : Appalaches, Beauce-Centre, Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et Etchemins.

Au sein de l'ACEF-ABE, vous serez toujours accueillis avec bienveillance, quel que soit vos enjeux. Notre mission première est de contribuer à votre épanouissement par la revendication de vos droits et la saine gestion de votre budget.

Nous joindre

Tél. : 418 338-4755

Info@acef-abe.org

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site lastationcommunautaire.org



OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fonctions

Le titulaire du poste aura comme principales responsabilités d'accueillir et informer les usagers de la bibliothèque au sujet des services disponibles et des procédures de fonctionnement. Il devra assister et conseiller les usagers dans leur recherche de document, promouvoir et assurer le soutien pour les services en ligne, procéder à l'abonnement des usagers et effectuer les prêts, les retours, les renouvellements et les réservations de documents. Le titulaire répond également à l'ensemble des demandes reliées aux services offerts au comptoir de prêt et il effectue les achats de documents au besoin. Il devra s'occuper de la formation, du recrutement et des horaires des bénévoles. Gérer la rotation de livres, produire divers rapports administratifs, organiser occasionnellement certaines activités spéciales.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles.

Compétences personnelles

- Avoir un bon sens du service à la clientèle;
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités;
- Avoir de la facilité avec un ordinateur;
- Être autonome.

Conditions de travail

Poste permanent à temps partiel de 17.50 heures par semaine (du lundi au mercredi). Salaire selon la convention collective (emploi syndiqué) de 21.64\$/ heure, incluant des avantages sociaux (REER, congés fériés, congés sociaux, congés mobiles, congés de maladie).
Date d'embauche : Juillet 2025.

Pour plus d'informations, contactez Mme Chantal Poulin, au 418-685-3825 poste 202, ou par courriel : dgstcome@stcomelinriere.com

Envoyez votre CV, **au plus tard jeudi, le 3 juillet 2025**, par courriel : dgstcome@stcomelinriere.com

Chantal Poulin
Directrice générale

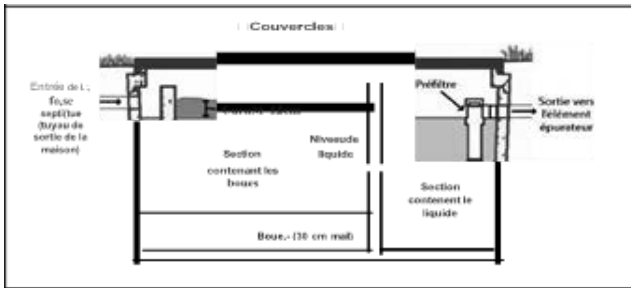
Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023 Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées **complètement**.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

**Cédule 2025
15 au 26 septembre 2025**

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1
Couvercle
BIEN dégagé

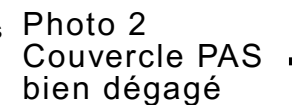


Photo 2
Couvercle PAS
bien dégagé

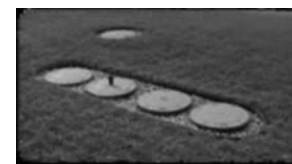


Photo 3
Couvercles en
polyéthylène
doivent être
dévissés

Centre régional de traitement des boues

Par courriel: fosse@vsjb.ca

(une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone: 418 397-8479

(en tout temps sur une boîte vocale)

ou 418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

**VIACTIVE
DE JOUR
À SAINT-CÔME**



LIEU:

**VIACTIVE
DE SOIR
À SAINT-CÔME**



Lieu : salle

DE RETOUR EN SEPTEMBRE.

ODILE LESSARD

LES MARDIS
★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007

LES MERCREDIS
★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476

**VIENS
DÉCOUVRIR LE
PICKLEBALL**

Prêt de raquettes
et balles

GRATUIT

Emprunte un ensemble et
viens essayer ce sport.

infos: 418 685-3825 poste 304



URLS
Chaudière-Appalaches



**TERRAIN DE
TENNIS ET
PICKLEBALL
MAINTENANT
ACCESSIBLE**

Appel de propositions



pour entretien horticole

La Caisse Desjardins du Sud de la Beauce est à la recherche d'un.e préposé.e à l'entretien horticole (excluant la tonte de pelouse) de son centre de services situé au :

1324, rue Principale, Saint-Côme-Linière (Québec)

Toute personne intéressée a jusqu'au 7 juillet 2025 pour soumettre son intention de participer à l'appel de propositions.

Pour plus d'information, composez le 418 594-8227 poste 7502261 ou présentez-vous à notre centre de services de Saint-Côme pendant les heures d'accueil.



418-774-4444



info@passeportanimal.com



www.passeportanimal.com

OBLIGATOIRE

NOS AMIS LES
CHIENS

DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE
PAR LEURS PROPRIÉTAIRES,
DANS LA RUE, EN FORÊT,
DANS LES SENTIERS...



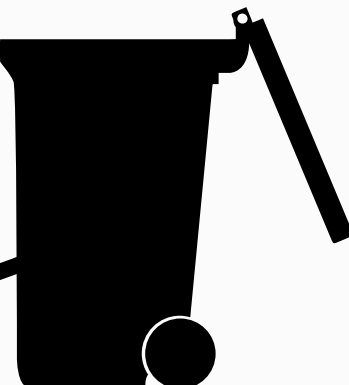
Merci de votre collaboration.

LES CALENDRIERS DES ORDURES ET DU RECYCLAGE SONT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ, ONGLET SERVICES.

COLLECTE DES ORDURES

En juillet, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi le 1 (Est)	Jeudi le 3 (Ouest)
Mardi le 8 (Est)	Jeudi le 10 (Ouest)
Mardi le 15 (Est)	Jeudi le 17 (Ouest)
Mardi le 22 (Est)	Jeudi le 24 (Ouest)
Mardi le 29 (est)	Jeudi le 31 (Ouest)



RECYCLAGE

En juillet, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 3 juillet Jeudi le 17 juillet
jeudi le 31 juillet



Centre de Prière de la Miséricorde

ACTIVITÉS MENSUELLES EN JUILLET 2025

1526, 19e rue, Saint-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0

Soirées de prières et louanges : Tous les lundis, dès le 16 juin

Lieu : Au Montmartre Canadien, Salle St-Augustin

Adresse : 1679, chemin Saint-Louis, Québec, G1S 1G5

Heure : 19h00 à 21h00

****Diffusé en direct sur notre page Facebook Centre de Prière de la Miséricorde**

Agapèthérapie : **Pour goûter à la joie d'être aimé : 13 au 18 juillet,
Du dimanche 19h30 jusqu'au vendredi 13 h. Coût : 450\$.**

Session d'évangélisation **Élisée**: du 25 au 27 juillet 2025, du vendredi 19h30
au dimanche 13h00. **Coût : 185\$ Interne ou 145\$ Externe**

Pour information et inscription = Tél. : 418-685-3181

Adresse courriel : centremisericorde@hotmail.com

Inscription en ligne : www.centremisericorde.org



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:

Lundi et mercredi 13h à 16h

1^{er} dimanche du mois 13h à 16h

Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



Photo prise devant le couvent vers 1955, les élèves présentent fièrement leur modèle réduit d'un avion.

1^{re} rangée de gauche à droite : Louise Bélanger et Normande Champagne. 2^e rangée de gauche à droite : Odette Giguère, Lorraine Létourneau, Huguette Gagnon et Sœur Julienne de l'Eucharistie.

*Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière,
fonds Huguette Gagnon (97-30)*

Peut être sujet à changement. Veuillez consulter la page Facebook Loisirs Saint-Côme-Linière.



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,
veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS

CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304




COURS DE NATATION

Inscriptions sur la plateforme Qidigo
à partir du lundi 19 mai à 8h am!
Places limitées, Résident seulement.

Les groupes offerts : Préscolaire 1,
2, 3, Nageur 1, 2, 3, 4, 5, 6, Jeune
sauveteur initié, averti et expert.

80\$/enfant



Horaires Piscine

du 22 au 28 juin 2025

Dimanche: 14h à 17h

Lundi: 12h00 à 20h

Mardi: 12h00 à 20h

Mercredi: 12h00 à 20h

Jeudi: 12h00 à 20h

Vendredi: 15h à 20h

Samedi: Fermée

Peut être sujet à changement. Veuillez consulter la page Facebook
Loisirs Saint-Côme-Linière.

Tarifs piscine

Résident

Barboteuse	Gratuit
Enfant 0-4 ans	Gratuit
Adulte et enfant de 5 ans et +	3\$
Famille	6\$

Non-résident

Enfant 0-2 ans	Gratuit
Enfant 2-4 ans	2\$
Adulte et enfant de 5 ans et +	5\$
Famille	10\$

CAFÉ JASSETTE
PIQUE-NIQUE
 AVEC MARIAM DE L'ABBS
 GRATUIT
 AU PARC DES BERGES-DU-LOUP (1645 RUE DUMAS)
 10H À 12H CAFÉ JASSETTE
 12H PIQUE-NIQUE EN GROUPE
 25 JUIN QUELLE EST VOTRE FAÇON DE FONCTIONNER?
 2 JUILLET L'ATTENTION AUX PETITES CHOSES
 9 JUILLET PROFITER DE L'ÉTÉ DE L'ENFANCE À AUJOURD'HUI
 ANNULÉ EN CAS DE PLUIE



INFORMATION:
 418 685-3825 POSTE 304

Tournoi de pétanque



GRATUIT

Tout le 7 août 13h

Inscription avant le 1er août:
 Pascal Poulin 418 685-3929

En cas de pluie, reporté au 8 août.

Lieux : Terrain en face de la caisse Desjardins!

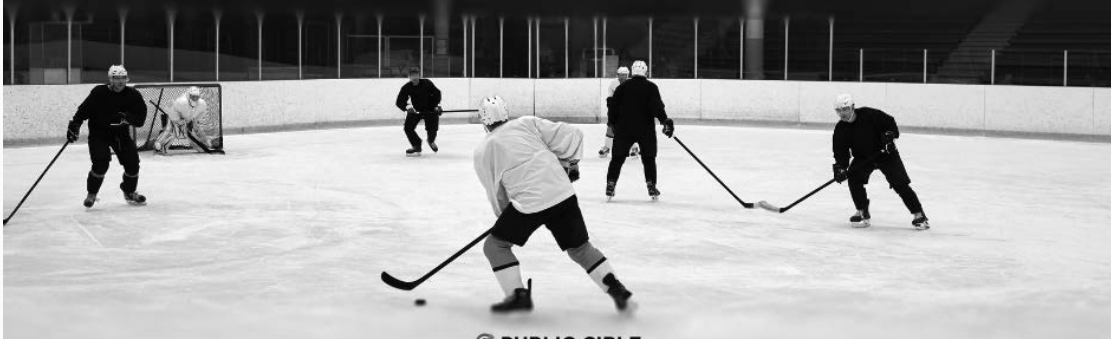
PLAN PUBLICITAIRE – BANDE DE L'ARÉNA

© OBJECTIF

OFFRIR AUX ENTREPRISES LOCALES UNE VISIBILITÉ DIRECTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ EN AFFICHANT LEUR LOGO OU PUBLICITÉ SUR UNE BANDE AUTOUR DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA.

↑ EMPLACEMENT

BANDE PUBLICITAIRE INSTALLÉE SUR LES REBORDS DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE. VISIBILITÉ LORS DE TOUTES LES ACTIVITÉS (LIGUES DE HOCKEY, PATINAGE LIBRE, TOURNOIS, ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX).



© PUBLIC CIBLE

FAMILLES LOCALES
 AMATEURS DE HOCKEY
 PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS
 COMMUNAUTÉ LOCALE ÉLARGIE

§ PLAN DE COMMANDITE

COÛT : 300 \$ / ANNÉE (CONTRAT DE 3 ANS)
 PRODUCTION ET INSTALLATION DE LA PUBLICITÉ SUR LA BANDE AUX FRAIS DE L'ENTREPRISE
 AFFICHAGE CONTINU PENDANT TOUTE L'ANNÉE.
 VISIBILITÉ LORS DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS PUBLICS
 ☐ DURÉE DE L'ENTENTE: CONTRAT DE 3 ANS
 RENOUELABLE À L'ÉCHÉANCE AVEC PRIORITÉ AUX COMMANDITAIRES ACTUELS

☎ POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE : SERVICE DES LOISIRS
 TÉLÉPHONE : 418 685-3825 POSTE 304 COURRIEL : LOISIRS@STCOMELINIÈRE.COM

Les jeudis musicaux *de Saint-Côme-Linière 2025* **19H**



26 Juin → **Vibration Plus**
(Rock 60-70-80)

3 Juillet → **Canyon**
(Rock, Rétro, Pop, Country)

10 Juillet → **Duo Last-Call**
(Country, Pop, Rock, Disco, Franco)

17 Juillet → **Paradox**
(Rétro, Rock, Classique,)

24 Juillet → **Festival Ça danse en Country**

31 Juillet → **Patsy et Marie**
(Styles variés)

7 Août → **Mél Sénécal en duo**
(Pop, les années 60 à aujourd'hui)

14 Août → **Sophie et les Rebels**
(Rock classique, country pop)

21 Août → **Isa Morin et son Barbu**
(Country, Pop)



Chevaliers de Colomb du conseil 6698

Réunion régulière
le 2e mardi du mois
8 juillet 2025, 19h00
à la sacristie

Depuis 1933... 90 ans!

Cercle des fermières

De retour en septembre. Bonnes vacances!



Club de course Saint-Côme

Horaire des prochaines semaines

Les jeudis à 18:30

Départ du sentier

Près du presbytère

Lumières et bracelet réfléchissant
recommandés

BINGO



CHAQUE 1ER DIMANCHE DU MOIS

SALLE OPTIMISTE 13 H

1517, 19E RUE, ST-CÔME-LINIÈRE

500\$ EN PRIX

COÛT D'ENTRÉE: 15\$

18 ANS ET PLUS

BIENVENUE À TOUS!

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

ou Louise : 418-685-1273

Comptoir d'aubaines

Maintenant ouvert dans le nouveau local

au 1353, rue Principale.

(Accessible par la 17^e Rue, porte arrière)

Nouvelles heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi
de 12h30 à 15h30

Jeudi soir de 18h à 19h30

Bienvenue à tous!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19^e Rue à St-Côme-Linière.
N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

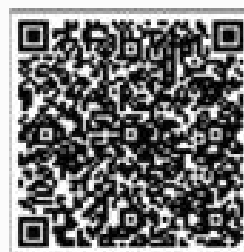
Nouveautés
«best-sellers»
à la bibliothèque
municipale
Location à 2.50\$ /
2 semaines
Seule la collection
«best-sellers» est
payante.

*Tous les autres livres et
magazines sont gratuits.*

Infolettre

Abonnez-vous à notre infolettre pour recevoir par courriel les actualités de votre bibliothèque. Au programme : les toutes dernières nouveautés au catalogue, les changements d'horaire, les concours et plus encore.

Scannez le code QR pour vous abonner dès aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter le www.reseaubibliocnca.qc.ca, vous rendre à la page de votre bibliothèque et cliquer sur le bouton rouge Infolettre.



2025 Juillet						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		 1 Bonne fête du Canada FERMÉE	2 8h30 - 12h00 18h30 - 20h00	3 Fermée	4 Fermée	5 Fermée
6 Fermée	7 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30	8 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30 18h30 - 20h00	9 8h30 - 12h00 18h30 - 20h00	10 Fermée	11 Fermée	12 Fermée
13 Fermée	14 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30	15 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30 18h30 - 20h00	16 8h30 - 12h00 18h30 - 20h00	17 Fermée	18 Fermée	19 Fermée
20 Fermée	21 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30	22 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30 18h30 - 20h00	23 8h30 - 12h00 18h30 - 20h00	24 Fermée	25 Fermée	26 Fermée
27 Fermée	28 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30	29 8h30 - 12h00 13h00 - 16h30 18h30 - 20h00	30 8h30 - 12h00 18h30 - 20h00	31 Fermée		

Bibliothèque Saint-Côme-Linière



Le CPA St-Come tient sincèrement à remercier pour son généreux soutien la compagnie Pattern, Mont Sainte-Marguerite. Grâce à leur contribution, nos patineurs ont été en mesure de présenter leur spectacle. Nous sommes très reconnaissants de leur soutien envers notre organisation. C'est grâce à des contributions comme la leur que nous sommes en mesure d'offrir aux jeunes de notre communauté la chance d'évoluer dans leur sport.

Merci Mont Sainte-Marguerite de soutenir nos jeunes dans leur passion.



Pattern



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard.
L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825
pour vos publications futures.

Projet de jumelés et maisons neufs à
vendre à Saint-Côme-Linière dans la
13e rue et 16e rue.
Développement 9e et 10e rue à venir !

Construction Linière, fait maintenant
des constructions neuves aux allures
chics et contemporaines.
L'entrepreneur propose un rapport
qualité/prix sans égal !
Situé dans le cœur du village, vous
aurez accès à l'école primaire, l'aréna
et plusieurs autres services de choix
et installations sportives.

13e rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et
rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre
demande de permis à l'avance afin
d'obtenir les autorisations à temps
pour la date prévue de vos travaux.
Il est possible de faire votre
demande de permis en ligne via
notre site internet (onglet
service/demande de permis
construction). Si vous avez besoin
d'informations rapides, des annexes
d'informations sont disponibles en
haut de la page. Si vous ne voulez
pas procéder en ligne, veuillez
composer le 418-685-3825 ou
encore transmettre votre demande
par courriel à
st-come@stcomelinriere.com.

Merci de votre collaboration!

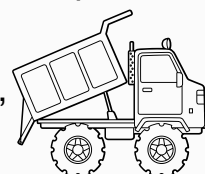
AVIS AUX PROMOTEURS
Lot de terrains à vendre 17e rue
Pour information: Municipalité
St-Côme-Linière
418-685-3825
poste 202

Voyages de terre

Si vous êtes intéressés à recevoir de
la terre lors de travaux municipaux,

veuillez appeler le
(418) 685-3825 poste 401,

ou envoyez un courriel:
travauxpublics@stcomelinriere.com



DÉLAIS RAPIDES
SERVICES SANS FRAIS
CONSEILS PERSONNALISÉS
TECHNIQUES EFFICACES

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.
Un acteur majeur
pour votre retour en emploi

Bag'Âge l'emploi

Notre certification Permis de Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445
SAINTE-MARIE 418 386-4445
f crebe.qc.ca

Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinriere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...

Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

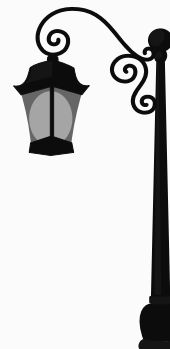
Municipalité St-Côme-Linière

Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: www.stcomelinriere.com, onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Dépôt d'huiles diverses

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)



695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

PERSONNEL ÉLECTORAL

Pour le besoin des prochaines élections municipales prévues à l'automne 2025, nous faisons appel aux personnes intéressées à travailler lors de cet événement. Vous pouvez nous contacter par courriel: st-come@stcomelinriere.com ou par téléphone: (418) 685-3825.

Merci!



Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825



Nous demandons la collaboration de tous: Lorsque vous transportez de la terre, du gravier, du gazon ou autres et qu'une partie de votre chargement tombe sur la voie publique, bien vouloir nettoyer le tout, ceci pour éviter des conséquences regrettables.

Merci de votre collaboration.

Comment reconnaître un coup de chaleur?

- ☒ Fatigue inhabituelle
- ☒ Étourdissements
- ☒ Maux de coeur
- ☒ Maux de tête
- ☒ Frissons
- ☒ Crampes musculaires

Attention!

Il y a **danger**

- ☒ Propos incohérents
- ☒ Perte d'équilibre
- ☒ Perte de conscience

Il faut **agir** rapidement, efficacement et donner les premiers secours



Mesures de **prévention**

1. Boire un verre d'eau toutes les 20 minutes
2. Prendre des pauses fréquentes, au frais ou à l'ombre
3. Reporter les tâches les plus ardues
4. Porter des vêtements légers qui laissent passer l'air
5. Accorder une attention particulière aux signes et symptômes, chez soi comme chez les autres

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2015
Une idée originale du Réseau de Santé au Travail

Avis public

Nettoyage des terrains

La municipalité de St-Côme-Linière désire aviser ses citoyens de bien vouloir procéder au nettoyage de leurs terrains en y enlevant les nuisances, carcasses de véhicules, pneus, vieux matériaux de construction, tas de terre, etc., afin d'éliminer les risques d'insalubrité et autres nuisances, le tout conformément au règlement no 183-08. À défaut, les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 \$ et d'une ordonnance de la cour municipale, permettant à la municipalité de faire les travaux de nettoyage et d'en récupérer les coûts, et les ajoutant au compte de taxes.

Nettoyage et fauchage des terrains, tonte des pelouses

Il est de la responsabilité des propriétaires de terrains: de voir à nettoyer et faucher les terrains vagues du périmètre urbain ainsi que ceux ayant une utilisation commerciale ou résidentielle dans le périmètre rural, d'effectuer la tonte des pelouses au besoin.

Merci de votre collaboration!

✧ SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT SARL



- Le SARL est un service d'accompagnement à la recherche de logements. Il s'agit d'un service gratuit.
- Le service du SARL consiste à offrir un soutien à toute personne recherchant un logement sur le territoire de MRC BEAUCE SARTIGAN.
- Il vise à informer, orienter et accompagner les personnes dans leurs recherches.

☞ LES SERVICES OFFERTS

- Liste à jour de logements disponibles dans la MRC BEAUCE SARTIGAN.
- Service téléphonique et accompagnement individuel pour vous soutenir dans vos démarches de recherche de logement ou d'entreposage dans le secteur privé.
- Partage des outils pour vous faciliter votre recherche.
- Aide pour définir vos critères de recherche et de besoins en matière de logement.

- ☐ Nombre de chambres nécessaires.
- ☐ Types de logements (appartement, maison, duplex, meublés etc...).
- ☐ Proximité des services (écoles, transports en commun, etc...).
- ☐ Budget alloué au loyer.
- ☐ Particularités de votre ménage (animaux, fumeur, handicap, etc...)
- ☐ Contraintes physiques.
- ☐ Secteurs privilégiés.



**Office
d'habitation du
Sud de la Chaudière**

11400, 1^{ère} avenue, 2^e étage, local 108
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
Tél : 418-228-0239
Fax : 418-227-9700





RÉSERVATION
418-227-2626

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :
(horaire selon vos besoins)

- **de soins de santé**
- **de services sociaux**
- **de services d'éducation ou de formation postsecondaire**
- **des démarches d'insertion à l'emploi**

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière
1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

Les formulaires de demande
de logement sont disponibles
au bureau municipal.

Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations:

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com



Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel: cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464



L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan (Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Partenaires du développement social

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS À
8:30 AU
418-228-9192**

 **Havre l'Éclaircie**



La **violence**
n'est pas toujours
frappante mais elle fait
toujours mal...

Nous pouvons
t'aider !
**418 227-1025
1 800 709-1025**

**24H/24
7 JOURS/7**

Service de consultation
disponible dans les
municipalités suivantes :
Saint-Georges
Beauceville
La Guadeloupe
Lac-Etchemin
Saint-Éphrem
Saint-Gédéon
Saint-Joseph
Saint-Martin
Saint-Prospère
Sainte-Marie





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale

MAIRE

Cellulaire

418-222-3472



ENCOMBRANTS MÉNAGERS

(418) 685-2230

Jardin communautaire

Il y a un total de 20 parcelles.

Pour réservation :

(418) 685- 3825, poste 200

Bonne saison de jardinage!



Réservation

418-227-2626

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Vrac, livraison et chargement sur place

• Excavation
Travaux de tous genres

- Pierre et gravier
- Paillis de cadre
- Terreaux et sable

James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière

ME MARIE-EVE
POULIN
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.